



Français du Monde ADFE Washington

Bulletin de liaison
No 91, Mai 2010

Français du Monde Association
Démocratique des Français à
l'Étranger
Section de Washington
PO Box 105
Queen Anne MD 21657

410-364-5526
Willmon@tcfl.org

Soirée Prix Littéraires, cru 2009

Cette année encore la malchance, sous la forme de bonhomme hiver, a poursuivi cette activité traditionnelle de l'ADFE. La soirée devait avoir lieu le 8 février, elle a été repoussée jusqu'au 17 mars.

Les nouveautés cette année ont été le lieu où la soirée s'est déroulée et le partenaire de l'ADFE pour son organisation. En effet l'Alliance française de Washington a accepté de nous accueillir dans ses murs sur Wyoming Ave, de faire de la publicité et de prendre des réservations, et enfin de s'occuper de la réception après la présentation de 6 livres ayant reçu un prix en 2009.

Ce fut d'abord **TROIS FEMMES PUISSANTES** de Marie N'Diaye qui reçut le Prix Goncourt et que Margot Miller a finement analysé. Elle a montré l'ironie du titre, ces femmes n'ont aucune puissance, décrit la structure du roman composé de trois nouvelles et insisté sur l'écartèlement des personnages entre la France et l'Afrique.

Ensuite Anne-Marie Munzberg a défendu avec vigueur **UN ROMAN FRANÇAIS** de Frédéric Beigbeger, Prix Renaudot. Je dis "défendu" car ce livre qui est en fait une autobiographie et qui nous promène dans la haute bourgeoisie parisienne et de province, a été comme toutes les oeuvres de Beigbeger très controversé.

L'ENIGME DU RETOUR a reçu à la fois le Prix Médicis et le Grand Prix de

Montréal. En effet l'auteur, Dany Laferrière, s'il est d'origine haïtienne, est aussi citoyen canadien. Le "retour" de l'auteur, à Haïti bien sûr, a été présenté par René Vauris qui a surtout insisté sur le côté poétique de l'oeuvre qu'il a comparée à une longue promenade en Haïti.

Le Prix Fémina a été décerné à **PERSONNE** de Gwenaëlle Aubry. Michèle Le Berre a fait une critique très positive de cette oeuvre essentiellement autobiographique: l'auteur essaie de réconcilier les souvenirs qu'elle a de son père, qui souffrait de psychose maniaco-dépressive, avec le journal que ce dernier a laissé après sa mort avec la mention "à romancer".

Sarah Diligenti nous a présenté avec enthousiasme **LES HEURES SOUTERRAINES** de Delphine de Vigan qui a reçu le Prix du roman d'entreprise, tout nouveau de l'année 2009. Dans ce roman, deux solitaires se croisent mais ne se rencontrent pas. Sarah a insisté sur le personnage féminin qui subit un harcèlement cruel dans son lieu de travail.

LE CLUB DES INCORRIGIBLES OPTIMISTES de Jean Michel Guenassia, Prix Goncourt des lycéens, avait été lu pour nous par Chantal Monpoullan qui malheureusement ne pouvait pas être à la soirée du 17. Cependant elle avait laissé ses notes rédigées qui ont été lues à la fin de la présentation. Ce gros roman de plus de 600 pages est une évocation de la France de 1959 à 1964 vue par un adolescent qui navigue entre sa famille

Sommaire

<i>Prix Littéraires</i>	1
<i>Bourses scolaires</i>	2
<i>Soirée Obamanomics</i>	2
<i>Elections en 2012</i>	3
<i>Papiers d'identité</i>	3
<i>Un an à l'AFE</i>	4

Agenda

- ♦ « *La Grande Traversée des Alpes à pied du Lac Léman à la Méditerranée* » : conférence de Kersti et Denis Colombant ; lundi 24 mai à 19h, salle Tocqueville de l'Ambassade de France.
- ♦ *Barbecue de l'été* : jeudi 24 juin à partir de 17h, chez Christiane Ciccone
- ♦ *Assemblée Générale de rentrée* le 30 septembre à 19h

www.adfe.org/washington

et le "club" refuge d'apatrides des pays de l'Europe de l'Est.

Comme d'habitude, après la mise en loterie de 3 des livres revus, la soi-

rée s'est terminée en discussions autour d'un buffet bien garni qui avait été préparé par le personnel de l'Alliance. L'ADFE remercie tous les "critiques" et l'Alliance Fran-

çaise de Washington, en particulier Sylvain Cornevaux pour son aide à l'organisation de cette soirée.

Monique Gordy.

Première Commission Locale des Bourses Scolaires 2010

Elle s'est tenue sous la présidence du Consul général, Monsieur Michel Schaffhauser; Madame Laetitia Chrétien, Vice-Consul était aussi présente ainsi que Madame Annie Tripoli, responsable des Affaires Sociales dont c'était la dernière commission à Washington puisqu'elle quitte le poste cet été. Nous lui souhaitons bonne chance dans son prochain poste. La réunion a commencé à 9h et s'est terminée à 16h30.

Si cette année certains éléments du barème, qui permet de calculer la quotité des bourses accordées, sont restés les mêmes qu'en 2009: revenus minima, seuils des patrimoines mobilier et immobilier et loyers dé plafonnés; d'autres ont été modifiés: le coefficient k qui est passé de 0.30 à 0.35 et la prise en compte de la PEC pour le calcul de la quotité.

Une vive discussion s'est engagée à propos de la non prise en compte cette année de l'assurance maladie comme point de charge. Jusqu'à cette année cela avait toujours été compté dans les charges sociales. La position de l'ADFE est que cela devrait être compté, puisqu'aux Etats-Unis il n'y a pas de système d'assurances maladie publique obligatoire. En fait peut-être qu'une somme forfaitaire pour assurance maladie devrait être comptée comme point de charge pour toutes les familles, afin de rendre le barème plus juste: en effet certaines familles avec des revenus modestes ne peuvent pas acquérir d'assurance, ce qui entraîne des charges sociales peu élevées et donc leur quotité de bourse est plus basse qu'elle ne devrait l'être.

L'enveloppe budgétaire, en augmentation de 4% par rapport à l'année précédente, s'élève à 1.560.659 Euros pour couvrir les bourses et les prises en charge. Pour le poste de Washington il y a eu 67 prises en charge (nous rappelons qu'il s'agit de la gratuité de la scolarisation pour les élèves de seconde, première et terminale des familles françaises qui en font la demande). Soixante-seize dossiers de demande de bourse, pour 135 enfants, ont été présentés par Madame Tripoli qui les avait préparés. Tout d'abord ce sont les 28 dossiers de l'Ecole Internationale de Philadelphie qui ont été étudiés (22 de renouvellement et 6 de première demande). Les 48 dossiers du Lycée Rochambeau ont suivi (34 de renouvellement et 14 de première demande).

Monique Gordy

Soirée « Obamanomics »

Niels Planel, consultant, écrivain, diplômé de l'IEP de Paris a suivi la campagne d'Obama et a publié chez Hachette en 2009 "Sur les pas d'Obama: Le renouveau de la gauche américaine".

Le 27 avril M. Planel nous a fait une présentation du projet d'Obama. Il a été porté au pouvoir par une Amérique jeune, progressiste, dynamique, la nouvelle Amérique libérale, unie dans la blogosphère Internet grâce aux nouvelles technologies. Les jeunes, les femmes, les travailleurs ont constitué la nouvelle

coalition. Dès son arrivée à la maison Blanche, on a pu voir le Président à l'œuvre: le «Speaker of the house» est une femme, le nouveau juge à la Cour Suprême est une hispanique, les droits des jeunes et des homosexuels sont pris en compte, la loi sur l'assurance médicale est votée, le sauvetage des banques et de l'industrie automobile est un fait.

Sans hésitation, Obama reconnaît la nécessité d'une régulation du monde financier et de l'immigration, met en place une politique de

l'environnement, s'attache à la réforme de l'éducation, répartit les risques présentés par l'arrivée massive des «baby-boomers» à la retraite. Il est aidé dans son projet par d'anciens conseillers du président Clinton, en particulier le groupe du «Hamilton Project».

Jusqu'à présent, la droite et la gauche avaient proposé de mauvaises solutions à la mondialisation. Mais les Républicains ne pouvaient plus déréguler davantage ou continuer le modèle reaganien. Les Démocrates ne pouvaient plus gagner sans un

programme solide qui permette le renouvellement de sa base.

Obama est porteur d'un projet de gauche, qui reconnaît la nécessité d'une action forte du gouvernement. Les «Obamanomics» reposent sur les investissements publics pour

infléchir la tendance des 25 dernières années, sur la restructuration du pays, sur l'innovation (TGV, modernisation) et sur l'investissement dans l'individu (santé, éducation). Mais son talon d'Achille est la dette publique et il devra probablement

songer prochainement à mettre en place une politique d'austérité. Cependant Monsieur Planel a terminé en soulignant qu'Obama veut remettre l'accent sur l'amélioration de la condition du peuple américain et non sur l'accroissement sans limites des profits du capital.

Élections des députés des Français de l'Étranger

2012 est l'année de l'élection présidentielle, mais aussi de celle des députés. Pour la première fois depuis la création de la Vème République, les Français de l'étranger pourront élire « leurs » députés.

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de votre consulat, vous ne pourrez plus voter par procuration ou en personne pour élire le député de votre circonscription d'origine en France. Par contre, vous pourrez élire le député de la circonscription où votre consulat est rattaché. Pour la première fois aussi, les partis politiques français seront officiellement représentés lors de cette élection. Douze députés de l'étranger seront élus de par le monde en Europe (hors France),

Afrique, Asie, Océanie et Amériques. L'Amérique du Nord a sa propre circonscription. Elle couvre les États-Unis (Alaska et Hawaii inclus) ainsi que le Canada.

Le type de scrutin de cette élection est le même qu'en France : scrutin majoritaire à deux tours. Seules les conditions d'exercice du scrutin varient un peu : 15 jours sépareront les deux tours (une semaine en France) et les votes par correspondance et par internet seront mis en place afin de « booster » la participation. Il est donc du devoir des Français de l'étranger d'utiliser ce droit démocratique de base : le vote !

Si vous ne l'avez déjà fait il faut

donc vous inscrire au plus vite auprès de votre consulat qui vous inscrira automatiquement sur les listes électorales. Cela reste le meilleur moyen de montrer notre implication dans la vie nationale et de faire taire les rumeurs quant au droit des 3 millions de Français de l'étranger d'être représentés. Un seul député élu de la nation et représentant sa circonscription pour couvrir plus de 19 millions de kilomètres carrés, cela mérite de s'y prendre à l'avance pour choisir son représentant. Ainsi le Parti Socialiste a décidé que son représentant serait une représentante. Deux candidates à la candidature sont déjà sur le chemin des électeurs.

Hervé Busidan.

Renouvellement des papiers d'identité

La circulaire conjointe du ministre de l'Intérieur et du ministre des Affaires étrangères signée le 1er mars 2010 devrait simplifier les démarches pour obtenir le renouvellement de ses pièces d'identité.

Pour un renouvellement de titre, ou quand le demandeur possède déjà un autre titre d'identité sécurisé, aucun acte état civil ne sera nécessaire.

Le demandeur n'a plus à justifier de sa nationalité, ni à fournir un acte

d'état civil. Les documents à présenter sont également moins nombreux : seules les pièces élémentaires propres à tout dossier de demande de titre (photographies, justificatif de domicile, formulaire Cerfa, timbre fiscal) sont exigées.

Pour les Français nés à l'étranger ou dans les départements ou territoires anciennement sous souveraineté française, dont les actes d'Etat-civil ont été établis par les postes consulaires et diplomatiques ou par le SCEC, la circulaire confirme que ces actes suffiront à vérifier la na-

tionalité française du demandeur.

Pour les demandeurs nés en France mais dont les parents sont nés hors de France, l'acte d'Etat-civil d'un parent, par le Service central d'Etat-civil ou par un poste diplomatique et consulaire, suffira à vérifier la nationalité française de celui-ci et donc du demandeur.

La carte nationale d'identité et le passeport sont désormais interchangeables: la présentation d'une carte nationale d'identité « plastifiée » permet sans difficulté d'obtenir un

passport. De même, la présentation d'un passeport électronique ou biométrique permet d'obtenir une carte nationale d'identité. Lors d'un renouvellement de titre, la présentation de l'ancien titre suffit à obtenir le nouveau.

Enfin, dans les cas où elle demeure strictement nécessaire, la vérification de la nationalité est effectuée en priorité à partir des pièces les plus faciles à obtenir par l'utilisateur. La demande d'un certificat de nationalité doit devenir exceptionnelle.

Pour les passeports, il n'en demeure pas moins que la procédure de l'obligation de la double comparution auprès du consulat : dépôt du dossier avec prise des empreintes digitales, suivie du retrait du passeport afin de vérifier la concordance des empreintes avec celles stockées dans la puce élec-

tronique, est très contraignante pour les personnes habitant loin des postes consulaires.

Des dispositions sont à l'étude par le Ministère des affaires étrangères et européennes conscient des difficultés rencontrées par les Français résidant loin d'un poste consulaire. Si des mesures ont déjà été prises, comme celle qui autorise le dépôt de dossier de demande dans tout consulat ou la mise en place d'un système de rendez-vous informatisé, d'autres sont à l'étude comme la mise en place de dispositifs mobiles de recueil des données. Enfin, Richard Yung, Sénateur des Français établis hors de France, est intervenu auprès des ministres concernés et a proposé notamment l'implication des consuls honoraires dans la remise des passeports.

Monique Curioni

Un an de Conseillère à l'AFE

Le 1^{er} février 2009, j'ai remplacé Christophe Monier comme Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger et j'ai été réélue le 6 juin 2009. Cette première année a passé très vite avec de nombreuses réunions :

- 2 sessions de l'AFE à Paris qui permettent la « veille administrative », c'est-à-dire se tenir au courant des nouvelles lois et décrets, de leur implications à l'étranger ;
- 10 commissions des bourses scolaires et 5 commissions pour l'aide sociale (CCPAS) qui ont lieu dans les différents Consulats et nécessitent des déplacements à Atlanta, Boston, New-York, Miami et Washington.
- 3 comités de sécurité dans les zones à risque (tornade, ouragan) pour mettre en place le recense-

ment et la protection des français. C'est là que l'on voit l'utilité de l'inscription consulaire.

- 1 réunion consulaire regroupant tous les Consuls sous la présidence de l'Ambassadeur pour faire le point sur les besoins et les attentes.

Le Conseiller règle aussi toutes les questions du quotidien des français : comment toucher une retraite, faire une demande de bourse ou d'aide sociale, que déclarer au fisc américain, comment obtenir un visa, faire renouveler une carte d'identité, quels sont les droits du français survivant lors du décès, divorce d'un conjoint américain... la liste est longue. Une responsabilité passionnante que celle de Conseillère à l'AFE !

Christiane Ciccone

Bureau 2009-2010

Présidente

Kersti Colombant

Vice-présidente

Christine Tkaczyk

Secrétaire

Monique Curioni

Trésorière

Annie Corveller-Hill

Autres membres

Christiane Ciccone

Edith Bresler

Hervé Busidan

Monique Gordy

Relations Extérieures

Christiane Ciccone

Conseillère à l'AFE

301-529-7810

Kersti Colombant

Conseillère honoraire à l'AFE

202-966-8837

Les réunions du bureau sont ouvertes aux membres de la section.

410-364-5526

Cotisations

Individuelle : \$40

Couple : \$60

Étudiant, salaire annuel inférieur à \$20,000 : \$20

Soutien : \$70

Ami de l'ADFE : \$30